

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 4 février 2020

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 10 février 2020,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2020-02-10-BD-17 :

Déchèteries de Metz Métropole - Participation 2020.

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2020,

Vu le Budget Annexe Déchèteries 2020,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil d'Administration d'HAGANIS, en sa séance du 11 décembre 2019, relative à la fixation des tarifs 2020 des prestations de traitement des déchets de Metz Métropole,

VU l'augmentation de 1€ HT / tonne de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur le traitement des déchets non incinérables,

VU la convention d'utilisation des déchèteries conclue avec la Communauté de Communes Mad et Moselle, pour les habitants d'Ancy-Dornot, Arry, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches, Lorry-Mardigny, Noveant-sur-Moselle et Rezonville-Vionville,

CONSIDERANT la participation nécessaire à inscrire en recettes pour assurer l'équilibre du Budget Annexe Déchèteries,

DECIDE de maintenir le montant de la contribution mensuelle pour l'exercice 2020 à 1,41 € HT/habitant,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette facturation et à l'émission des titres de recettes correspondants.

Pour extrait conforme
Metz, le 11 février 2020
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK



Résumé de l'acte

057-200039865-20200210-02-2020-DB17-DE

Numéro de l'acte : 02-2020-DB17
Date de décision : lundi 10 février 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Déchèteries de Metz Métropole - Participation 2020
Classification : 7.2 - Fiscalité
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/02/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200210-02-2020-DB17-DE
Document principal : 99_DE-17.pdf

Historique :

13/02/20 09:22	En cours de création	
13/02/20 09:23	En préparation	Catherine DELLES
13/02/20 13:59	Reçu	Catherine DELLES
13/02/20 14:01	En cours de transmission	
13/02/20 14:01	Transmis en Préfecture	
13/02/20 14:04	Accusé de réception reçu	